



La prévention
de la perte d'autonomie
des personnes âgées de 75 ans et plus

BORDEAUX
Parcours Santé
des aînés

Paerpa

DES ACTEURS COORDONNÉS POUR
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Paerpa

Bordeaux, territoire pilote Pour le parcours de santé des aînés

20 000
+75 ans



1/3
hospitalisé
dans l'année



50%
via les urgences



Face aux situations complexes, un accompagnement pour coordonner les réponses est nécessaire

Les enjeux de l'autonomie

- Près de 20 000 personnes âgées de 75 ans et plus sur Bordeaux
- La moitié vit seule à son domicile
- Un tiers a été hospitalisé dans l'année pour une durée moyenne de 12 jours
- Près de la moitié des hospitalisations passe par les urgences

Des professionnels mobilisés à accompagner

- Avec une offre de santé supérieure au département de la Gironde, la coordination des soins reste l'enjeu principal pour les acteurs de santé de Bordeaux.
- Le médecin traitant grâce à sa proximité avec le patient et à sa connaissance de ses conditions de vie est le pivot du dispositif de santé pour identifier les bonnes réponses.





Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie

Une expérimentation nationale

Le dispositif national PAERPA a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes âgées de 75 ans et plus, en mettant fin aux difficultés ou ruptures dans leur prise en charge. En partant des besoins de la personne et de ses aidants, les différentes actions mises en œuvre visent ainsi à mieux coordonner les multiples intervenants en ville, à l'hôpital, ou dans le médico-social.

Le projet est d'accompagner les professionnels de santé en ville qui s'organisent pour éviter un recours excessif à l'hospitalisation souvent dommageable pour l'autonomie des personnes âgées.

Le dispositif PAERPA est expérimenté sur 9 territoires de 2014 à 2017, sur la base d'un cahier des charges national.

PAERPA Bordeaux, un projet partenarial

Le projet PAERPA de Bordeaux est porté par l'Agence régionale de santé d'Aquitaine avec l'appui des partenaires institutionnels et des acteurs de santé du territoire.

Des besoins bien identifiés, une offre de soins d'un bon niveau et un engagement des acteurs locaux sont les atouts de ce projet.

- **Le dispositif PAERPA Bordeaux s'appuie sur une action partenariale, un soutien financier, une organisation opérationnelle et un calendrier qui permet un déploiement progressif.**

L'accompagnement des professionnels de santé de proximité, des personnes âgées et des proches est la priorité du projet.

PAERPA au plus près des quartiers de Bordeaux.



Tous coordonnés

De **nouveaux moyens** pour aider les professionnels de santé et accompagner les patients de 75 ans et plus



Un numéro d'appel unique «Allo Aide Santé Séniors Bordeaux»

Une aide pour les démarches des professionnels, un accompagnement et une meilleure orientation des personnes âgées et de leurs aidants.



Pour les professionnels de santé :

- faciliter et les aider dans les démarches concernant leurs patients (prise de rendez-vous ou recours à des avis de spécialistes, mobilisation de dispositifs ou d'accompagnement social ou médico-social, ...)
- coordonner les actions mises en œuvre autour de la personne âgée et suivre leur réalisation
- assurer le suivi administratif



Pour les personnes âgées et leurs aidants :

- informer et orienter dans le parcours de santé
- faciliter l'accès à des dispositifs de prévention
- mobiliser un dispositif social ou médico-social

Une coordination renforcée

«Allo Aide Santé Séniors» regroupe sur Bordeaux 3 dispositifs complémentaires en faveur de l'autonomie des personnes âgées :

- la Coordination Territoriale d'Appui (CTA) qui assure le fonctionnement opérationnel du nouveau dispositif PAERPA,
- le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
- la Maison d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)

Selon les demandes des personnes âgées, des proches ou des professionnels, les réponses sont apportées par le dispositif le plus adapté (CTA, CLIC ou MAIA).

Un accès simple et direct



Un Plan Personnalisé de Santé (PPS)

Le médecin traitant, un infirmier libéral et un autre professionnel de santé peuvent mettre en place un Plan Personnalisé de Santé (PPS) autour d'un patient, pour mieux coordonner et mobiliser tous les acteurs de la prise en charge sanitaire et médico-sociale.

Ces professionnels bénéficieront de l'assistance de la Coordination Territoriale d'Appui (CTA) de la cellule « Allo Aide Santé Séniors ».

Une assistance pour des réponses rapides et un suivi organisé



Plan Personnalisé de Santé

Une coordination des professionnels au plus près du patient : médecin traitant, infirmier, autres professionnels de santé

Tous mobilisés

Des dispositifs innovants pour l'autonomie

Une mobilisation importante des partenaires locaux a permis de créer des actions innovantes et diversifiées au service du maintien de l'autonomie des personnes âgées.



Prévenir la perte d'autonomie

- une **grille de repérage précoce** de la perte d'autonomie
- une **éducation thérapeutique du patient** au domicile
- un **bilan diagnostique** par un kinésithérapeute pour prévenir les chutes
- une **équipe de soutien** aux aidants



Éviter les hospitalisations inadéquates

- la **permanence téléphonique** d'un gériatre du CHU de Bordeaux
- une **unité d'évaluation de gériatrie** du CHU de Bordeaux intervenant au domicile
- des **téléconsultations depuis les EHPAD** (cardiologie, dermatologie, ophtalmologie...)
- une **astreinte de soins infirmiers libéraux** de nuit
- un **EHPAD assurant le suivi à domicile** de personnes âgées

Mieux préparer le retour à domicile ou en institution en cas d'hospitalisation

- une **équipe d'urgence de nuit** pour un retour rapide au domicile après une entrée aux urgences la nuit
- un **parcours de soins** mieux organisé pour les personnes âgées dans les établissements de santé
- des **chambres d'hébergement relais en urgence en EHPAD** après une hospitalisation



Diffuser et accompagner le bon usage du médicament

- **à domicile** avec les pharmaciens d'officine et les médecins traitants
- **en établissements et en EHPAD** en lien avec les médecins traitants



Développer des systèmes d'information partagés

- des **annuaires opérationnels** pour l'orientation des patients
- une **messagerie sécurisée santé**
- un **logiciel pour coordonner les soins** (PAACO)





lundi > vendredi : 8h30 - 18h
 samedi : 8h30 - 12h

Les grandes étapes

2015

- un déploiement progressif sur les 8 quartiers de Bordeaux
- des formations pour les professionnels
- des réunions publiques

2016 - 2017

l'accompagnement et l'évaluation des dispositifs du projet



Pour en savoir plus :
www.aidesanteseniors.fr

Les partenaires engagés

aux côtés de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine :

- la Ville de Bordeaux
- Le Conseil général de la Gironde
- le Conseil régional d'Aquitaine
- Les Unions régionales des professionnels de santé
- Les organismes d'Assurance maladie et de retraite



URPS chirurgiens dentistes

URPS Masseurs Kinésithérapeutes

URPS Pédiçures Podologues

